

REGLEMENT

L'association Les Yeux du coeur

organise la 6ème édition des courses et marches

Départ stade du gachet – Boisset st Priest

Dimanche 11 mai 2014

GENERALITES

« Les Yeux du coeur », épreuve inscrite au calendrier des courses hors stade est organisée par l'association « les Yeux du coeur » le Dimanche 11 mai 2014.

Il s'agit d'une manifestation sportive 100% nature au pays du haut forez (Loire).

Elle participe au challenge des courses de la communauté d'agglomération de Loire Forez regroupant les courses de:

- Lézigneux le 27/04/2014: Les trois chapelles.
- Boisset St Priest le 11/05/2014: Les Yeux du Coeur.
- Montbrison le 22/06/2014: Le Vivézy.

LIEU

L'organisation (accueil, départs, arrivées, vestiaires, podiums) est faite au stade du Gachet à Boisset St Priest (42)

HORAIRES DES DEPARTS ET PODIUMS

Le dimanche 11 mai 2014

A - Randonnées pédestres: Nouveaux parcours

- 18 km et 26 km départs jusqu'à 11 h 00
- 10 km et 14 km départs jusqu'à 12 h 00
- 6 km départs jusqu'à 14 h 00

B – Courses 10 km et 20 km – départs 09 h 30

C – Courses enfants

- Enfants nés en 2005 et avant - 1600 m - départ à 14 h 00
- Enfants nés après 2005- 800 m - départ à 14 h 15

D – Podiums

- courses enfants: à l'issue de la course
- Courses 10 km et 20 km : à 12 h 00

INSCRIPTIONS

Les inscriptions sur papier sont à adresser à l'association « Les Yeux du Coeur » Les Varrats 452 rue du Viognier 42560 BOISSET ST PRIEST, jusqu'au **Lundi 05 mai 2014 le cachet de la poste faisant foi.**

Aucune inscription et/ou modification ne sera prise par téléphone (voir bulletin d'inscription)

Joindre la photocopie de la licence ou du certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.

Mode de paiement: chèque libellé à l'ordre de : « les yeux du coeur »

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce-personne sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

La signature parentale pour les mineurs est obligatoire pour leur participation aux différentes courses.

TARIFS

Les marches sont au tarif de 1€ pour les enfants de moins de 5 ans. Pour les enfants de 6 à 10 ans le tarif de la marche de 6 km est de 2€ et pour les parcours de 11 à 28 km tarif unique de 3€ pour cette tranche d'âge

Ravitaillement tout au long des parcours marche et assiette gourmande à l'arrivée

A. MARCHE 6 km		4 €
B. MARCHE 11 km		5,5 €
C. MARCHE 15 km		6 €
D. MARCHE 21 km		6,5 €
E. MARCHE 28 km		7 €
F. COURSES ENFANTS	Récompenses	GRATUIT
G. COURSE 10 KM		10 €
H. COURSE 20 KM		14 €
I. REPAS CAMPAGNARD	salade Jambon broche, pommes de terre, sarrasson tarte aux pommes	10 €

MODIFICATION D'INSCRIPTION (changement d'épreuve)

- D'une course vers une course à plus faible kilométrage ou une randonnée, aucun remboursement.
- D'une randonnée ou d'une course vers une course à plus fort kilométrage paiement de la différence suivant le tarif en cours. La date limite de modification est fixée à 9 h 00 le dimanche 11 mai 2014.

ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine.

Les dossards seront à retirer sur présentation d'une pièce d'identité et ce à titre individuel. Aucun retrait par une personne pour un groupe. Le samedi 10 mai 2014 de 14 heures à 18 heures et le dimanche 11 mai 2014 avant 9 h 15 au stade du Gachet à Boisset St priest (42).

Une zone litige sera présente pour effectuer toute modification jusqu'à 9 heures le dimanche 11 mai 2014.

CERTIFICATS MEDICAUX et LICENCES

Les participants à une des courses devront présentés obligatoirement:

- une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass'Running, délivrés par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation.
- Ou une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée**, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, **la non-contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition**;
- ou d'une **licence délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation;
- ou d'une **licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire;
- ou d'un **certificat médical de non contre indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou à la course à pied en compétition, datant de moins d'un an** à la date de la compétition, ou de sa copie.

ATTENTION: La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical par sa présentation directe ou la présentation d'une licence acceptée par la FFA.

ACCOMPAGNATEURS

Aucun accompagnateur ni véhicule non accrédité (y compris vélo) ne sera autorisé sur le parcours.

CHRONOMETRAGE

Club FAC Andrézieux.

RAVITAILLEMENTS

Sur le 20 Km - 2 ravitaillements

Sur le 10 km - 1 ravitaillement

PARCOURS

Voir profil

SIGNALISATION

Rubalise et fléchage en hauteur

MISE HORS COURSE

En cas d'abandon ou de mise hors course, vous devez remettre votre dossard à un jalonneur sur le circuit ou au responsable de la zone hors course.

Les services médicaux positionnés sur le parcours seront habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre la course.

AUTRES POSSIBILITES DE MISE HORS COURSE

En cas de ravitaillement en dehors des zones prévues à cet effet

En cas de jets de bouteilles vides, emballages en tout genre, plastiques, papiers, hors zones de ravitaillement (soit plus de 100 mètres après le ravitaillement).

« RESPECTONS L'ENVIRONNEMENT »

Des cartons pour collecter vos déchets seront présents sur les zones de ravitaillement. Nous vous recommandons de les utiliser et de ne rien jeter dans la nature.

DEPART, ARRIVEE ET VESTIAIRE Stade du Gachet

SERVICE MEDICAL

Service médical assuré par le centre ambulancier Montbrisonnais

2 postes de secours assuré par le centre ambulancier Montbrisonnais, 1 médecin prêt à intervenir. 4 jeeps prêtent à acheminer le médecin et les ambulanciers sur le lieu d'un accident.

La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité une ambulance et/ou un véhicule de sécurité.

DOUCHES ET SANITAIRES Stade du Gachet

ASSURANCE

Responsabilité civile: conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à la course « les yeux du coeur ».

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Nous attirons l'attention des concurrents sur l'intérêt qu'ils ont à souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages auxquels leur pratique sportive peut les exposer (article L,321-4 du code du sport)

LIMITES D'ÂGE

Courses 10 km et 20 km 1998 et antérieurement

Course enfants 1600 m – 2005 et antérieurement

Course enfants 800 m - après 2005

Randonnées pédestres: les enfants doivent être accompagnés de leurs parents

RECOMPENSES

Un panier garni au premier masculin du scratch des 2 courses

Un panier garni à la première féminine du scratch des 2 courses

Un panier garni tiré au sort sur les numéros de dossard de la course 10 km

Un panier garni tiré au sort sur les numéros de dossard de la course 20 km

Une médaille ou coupe à chaque enfant

REMISE DES RECOMPENSES

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses

CONTROLE ANTIDOPAGE

Il peut avoir lieu sur place.

SECURITE

La sécurité de la course sera assurée par des commissaires bénévoles.

Pour la sécurité de tous il est demandé de **tenir les chiens en laisse sur les parcours des randonnées**

UTILISATION DE L'IMAGE

J'autorise expressément les organisateurs « Les yeux du coeur », ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux yeux du coeur, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

CNIL

Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos noms, prénoms, adresse et numéro de dossard.

REPAS ET ANIMATIONS

Le dimanche 11 mai à partir de 12 h 00 vous avez la possibilité de prendre un repas payant.

Vous avez aussi la possibilité de vous restaurer via la buvette.

Pendant le repas et le dimanche après midi vous sera proposée une succession d'animations: concerts de musique.

ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions